



AVIS PUBLIC

Modification de l'heure de la séance du conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien

AVIS est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité d'Ange-Gardien, que les séances du conseil pour l'année 2022, se tiennent dorénavant à 19h les jours prévus au calendrier.

Donné à Ange-Gardien ce 14 avril 2022.

La directrice générale et greffière-trésorière.

Brigitte Vachon